



La commémoration du mawlid est une bonne innovation

Introduction

La louange est à *Allah* Qui nous a envoyé celui qui a instauré la vérité comme tradition, et qui nous a indiqué ce qui est bon parmi les innovations. Que l'honneur et l'élévation en degré soient accordés à celui qui a une belle voix et un beau visage, *Abou I-Qacim* le grand-père de *Al-Haçan* et de *Al-Houçayn*.

Nous allons maintenant vous exposer les raisons pour lesquelles il est permis de commémorer la Naissance honorée du Messager, Le *Mawlid*, et que cela comporte une grande récompense. Ainsi, nous affirmons, totalement confiants en *Allah* :

Chapitre : La preuve sur l'existence de la bonne innovation à partir de la langue arabe.

L'innovation (*al-bid'ah*) dans la langue, c'est ce qui a été instauré sans équivalent antérieur. Selon la Loi maintenant, l'innovation c'est ce qui est instauré (*mouhdath*) sans avoir fait l'objet d'un texte, ni dans le *Qur'an* ni dans le *Hadith*.

Chapitre : La preuve sur l'existence de la bonne innovation à partir du *Qur'an* honoré.

La preuve à partir du *Qur'an* honoré au sujet de la bonne innovation, c'est la parole de *Allah ta'ala*, qui fait l'éloge des croyants de la communauté de *al-çayhi s-salam*:

﴿وَجَعَلْنَا فِي قُلُوبِ الَّذِينَ اتَّبَعُوهُ رَأْفَةً وَرَحْمَةً وَرَهْبَانِيَّةً ابْتَدَعُوهَا مَا كَتَبْنَاهَا عَلَيْهِمْ إِلَّا ابْتِغَاءَ رِضْوَانِ اللَّهِ﴾

(سورة الحديد/27)

(*wa jaçalna fi qouloubi l-ladhina t-tabaçouhou ra'fatan wa rahmatan wa rahbaniiyyatan ibtadaçouha ma katabnaha çalayhim 'illa btigha'a ridwani l-Lah*) (sourate *Al-Hadid* 'ayah27),

ce qui signifie: «**Nous avons créé dans les cœurs de ceux qui l'ont suivi une bienveillance, une miséricorde et un monachisme qu'ils ont innové. Nous ne le leur avons pas ordonné, ils ne l'ont fait que par recherche de l'agrément de Allah**».

Allah fait l'éloge des musulmans qui étaient sur la Loi de Jesus, *al-çayhi s-salam* parce qu'ils étaient des gens miséricordieux, et qu'ils avaient de la compassion, et parce qu'ils ont innové ce monachisme (*Ar-rahbaniiyah*) qui consiste à couper court aux désirs pourtant permis au-delà de l'abandon des péchés. Ils en arrivèrent au point de ne plus se marier, de délaisser les jouissances permises telles que les plaisirs de la table et les habits luxueux et ils se sont consacrés totalement à l'au-delà. Ils ont innové quelque chose que *al-çayhi s-salam* ne leur a jamais prescrite. *Allah* a fait leur éloge pour ce monachisme. Quant à la parole de *Allah ta'ala*, la suite de la 'ayah 27 de sourate *Al-Hadid*:

﴿فَمَا رَعَوْهَا حَقَّ رِعَائِهَا﴾ (سورة الحديد/تتمة الآية 27)

(*fama raḡawha haqqa riḡayatiha*),

il ne s'agit pas d'un blâme envers eux, ni envers le monachisme qu'ils ont innové. Il ne s'agit pas d'un blâme de ces croyants véridiques mais d'un blâme envers ceux qui sont venus après eux et qui ont prétendu les imiter dans le réfrènement des désirs tout en adorant autre que *Allah*, à savoir en adorant *ʿIḡa ʿalayhi s-salam* ainsi que sa mère.

Chapitre : la preuve sur l'existence de la bonne innovation à partir de la sounnah prophétique pure.

C'est la parole du Prophète *ṣalla l-Lahou ʿalayhi wa sallam*:

" مَنْ سَنَّ فِي الْإِسْلَامِ سُنَّةً حَسَنَةً فَلَهُ أَجْرُهَا وَأَجْرُ مَنْ عَمِلَ بِهَا بَعْدَهُ مِنْ غَيْرِ أَنْ يَنْقُصَ مِنْ أَجْرِهِمْ شَيْءٌ، وَمَنْ سَنَّ فِي الْإِسْلَامِ سُنَّةً سَيِّئَةً كَانَ عَلَيْهِ وِزْرُهَا وَوِزْرُ مَنْ عَمِلَ بِهَا مِنْ بَعْدِهِ مِنْ غَيْرِ أَنْ يَنْقُصَ مِنْ أَوْزَارِهِمْ شَيْءٌ "

(*man sanna fi l-islami sounnatan haḡanatan fa lahou ʿajrouha wa ʿajrou man ʿamila biha baḡdahou min ghayri ʿan yangouṣa min ʿoujourihim chayʿoun, wa man sanna fi l-islami sounnatan sayyiʿatan kana ʿalayhi wizrouha wa wizrou man ʿamila biha min baḡdih min ghayri ʿan yangouṣa min ʿawzarihim chayʿ*)

Hadith rapporté par Mouslim dans son *Ṣaḡih* d'après le compagnon *Jarir ʿIbnou ʿAbdi l-Lah Al-Baḡaliyy* que *Allah* l'a agréé, ce qui signifie: « **Celui qui instaure dans l'Islam une bonne tradition (*sounnah haḡanah*), il en aura la récompense et aura une récompense chaque fois que quelqu'un la refait après lui sans que rien ne soit diminué de leurs récompenses. Celui qui instaure dans l'Islam une mauvaise tradition (*sounnah sayyiʿah*), il se chargera de son péché et il sera chargé d'un péché chaque fois que quelqu'un la refait après lui sans que rien ne soit diminué de leurs péchés** ».

Par conséquent, nous apprenons à partir de ce *Hadith*, que c'est le Messager lui-même qui a enseigné à sa communauté que l'innovation est de deux sortes: une innovation d'égarement qui est la nouveauté qui contredit le *Qourʿan* et la *Sounnah*, et une innovation de bonne guidée qui est la nouveauté qui est conforme au *Qourʿan* et à la *Sounnah*.

Si l'on vient nous dire : (En fait, cela veut dire : « si quelqu'un a instauré une nouveauté durant la vie du Messager de *Allah* », pas après) la réponse à donner c'est que « la restriction du sens d'un texte (*Al-khousousiyyah*), n'est confirmée

qu'à partir d'une preuve». Voilà donc la réponse à donner à ceux qui prétendent que l'instauration d'une bonne innovation est valable uniquement durant la vie du Messenger et pas après sa mort. En effet, la preuve indique ici le contraire de ce qu'ils prétendent, parce que le Messenger *salla l-Lahou ʿalayhi wa sallam* n'a pas dit «celui qui instaure durant ma vie» mais il a dit ce qui signifie «celui qui instaure dans l'Islam».

Il n'a pas dit non plus «celui qui fait quelque chose que moi j'ai faite et qu'il a revivifiée». Par ailleurs l'Islam n'était pas limité à l'époque dans laquelle à vécu le Messenger de *Allah salla l-Lahou ʿalayhi wa sallam*. Il ne leur reste donc plus aucun argument en leur faveur.

S'ils prétendent par la suite que ce *Hadith* a été dit en une occasion particulière qui est que des gens extrêmement pauvres, qui portaient des vêtements indiquant leur extrême pauvreté, et que lorsque le Prophète les a vus, son visage aurait changé tant il était sensible à leur état et que suite à cela le Messenger *salla l-Lahou ʿalayhi wa sallam* a incité à ce qu'on leur fasse des aumônes et que beaucoup de biens ont été collectés pour eux et qu'après cela que le Prophète a dit:

"مَنْ سَنَّ فِي الْإِسْلَامِ سُنَّةً حَسَنَةً فَلَهُ أَجْرُهَا وَأَجْرُ مَنْ عَمِلَ بِهَا"

(*man sanna fi l-islami sounnatan haçanatan fa lahou 'ajrouha wa 'ajrou man ʿamila biha*)

Qui signifie : « **Celui qui instaure dans l'Islam une bonne tradition (*sounnah haçanah*), il en aura la récompense et aura une récompense chaque fois que quelqu'un la refait après lui** »

la réponse à donner, c'est de leur dire que ce qui est à prendre en compte c'est la généralité et la globalité du terme du *Hadith* (*ʿoumoumou l-lafdih*) et non la particularité de la cause et de l'occasion pour laquelle ce *Hadith* a été énoncé (*Khoussousou s-sabab*), tout comme l'ont décrété les savants spécialistes des fondements (*al-'ousoul*).

Chapitre : La preuve de l'existence de la bonne innovation à partir des paroles et des actes des Califes bien guidés.

Les Califes bien guidés ont innové des choses que le Messenger *salla l-Lahou ʿalayhi wa sallam* n'a jamais faites et qu'il n'a jamais ordonné de faire mais qui

pourtant restent conformes au *Qour'an* et à la *Sounnah*. Ils furent donc des guides pour nous en cela. Voici par exemple *Abou Bakr As-Siddiq* qui rassembla le *Qour'an* en l'appelant le *Mous-haf*. Voici *عOumar Ibnou I-Khattab* que *Allah* l'agrée qui a réunit les gens pour faire les *tarawih* dirigés par un seul imam, et déclara ensuite :

"نِعْمَتِ الْبِدْعَةُ هَذِهِ"

«*niEmati l-bidEatou hAdhih*»

C'est-à-dire: «**Quelle bonne innovation que celle-ci**». Voici *عOuthman Ibnou Affan* qui ordonna que l'on fasse un appel à la prière supplémentaire pour la prière de la *joumouEah*. Voici l'Imam *عAliyy*, on ajouta les point sur et sous les lettres du *Mous-haf* au temps de son califat à l'initiative d'un successeur des compagnons qui s'appelait *Yahya Ibnou YaEmar*. Et voici *عOumar Ibnou EAbdi l-EAziz* qui édifia les *mihrab* et les minarets pour les mosquées. Tout cela n'existait pas à l'époque du Messager de *Allah salla l-Lahou Ealayhi wa sallam*! Ce sont des choses totalement nouvelles!

Ceux qui interdisent de commémorer le *Mawlid* de nos jours vont-ils interdire toutes ces choses-là sous prétexte qu'elles n'existaient pas à l'époque du Messager de *Allah*? Ou bien vont-ils être arbitraires en rendant certaines choses licites et en rendant certaines autres interdites sans aucune preuve?! C'est pourtant bien ce qu'ils ont fait puisqu'ils ont interdit le *Mawlid* et ils ont autorisé la ponctuation des lettres dans les livres du *Qour'an*, tout comme le *tachkil* des lettres, c'est-à-dire les *fat-hah*, les *dammah*, les *kasrah* et les *tanwin*. Ils ont autorisé beaucoup de choses que le Messager de *Allah salla l-Lahou Ealayhi wa sallam* n'a jamais faites comme le calendrier par exemple ; les calendriers qui indiquent les horaires des prières ne sont apparus pour la première fois qu'il y a environ trois cents ans. Or eux-mêmes y travaillent et les diffusent dans la population.

Chapitre : La preuve de l'existence de la bonne innovation à partir des paroles des savants du *salaf*.

L'imam *Ach-ChafiEiyy* que *Allah* l'agrée a dit:

"الْمُحَدَّثَاتُ مِنَ الْأُمُورِ ضَرْبَانِ أَحَدُهُمَا مَا أُحْدِثَ مِمَّا يُخَالِفُ كِتَابًا أَوْ سُنَّةً أَوْ إِجْمَاعًا أَوْ أَثَرًا فَهَذِهِ الْبِدْعَةُ الضَّلَالَةُ وَالثَّانِيَةُ مَا أُحْدِثَ مِنَ الْخَيْرِ وَلَا يُخَالِفُ كِتَابًا أَوْ سُنَّةً أَوْ إِجْمَاعًا وَهَذِهِ مُحَدَّثَةٌ غَيْرُ مَذْمُومَةٍ"

«*Al-mouhdathatou mina l-'oumouri darbani 'ahadouhouma ma 'ouhditha mimma youkhalifou kitaban 'aw sounnatan 'aw 'ijma'an 'aw atharan fahadhihi l-bid'atou d-dalalatou wa th-thaniyatou ma 'ouhditha mina l-khayri wa la youkhalifou kitaban 'aw sounnatan 'aw 'ijma'an wa hadhihi mouhdathatoun ghayrou madhmoumah*»

Ce qui signifie : « **Les nouveautés parmi les choses sont de deux sortes : l'une, c'est ce qui est innové et qui contredit le Livre, la *Sounnah*, les textes des prédécesseurs parmi les compagnons ou l'Unanimité. Celle-là est l'innovation d'égarément. La deuxième, c'est ce qui est innové et qui fait partie des bonnes choses, qui ne comporte pas de contradiction avec aucun de ceux-là et cette nouveauté-ci n'est pas blâmable** ».

[Rapporté par *Al-Bayhaqiyy* avec une chaîne de transmission sûre dans le livre «*manaqibou ch-chafi'iyy*»]

Et il est connu que les *Mouhaddith* ont été unanimes à dire que *Ach-Chafi'iyy* est celui qui est visé par la parole du Prophète *salla l-Lahou 'alayhi wa sallam*:

"عَالِمٌ قُرَيْشٍ يَمْلَأُ طَبَاقَ الْأَرْضِ عِلْمًا"

«*alimou Qouraychin yamla'ou tibaqa l-'ardi 'ilma*».

[*Hadith* rapporté par *At-Tirmidhiyy*] qui signifie: «**Le savant de *Qouraych* emplira la terre de Science**». Quant à *Al-Bayhaqiyy* il fait partie des sept *Hafidh* au sujet desquels il y a eu accord sur leur statut de *adl* -en d'autres termes dignes de confiance dans le *hadith*-.

Chapitre : Le *Mawlid* est une manifestation de reconnaissance envers *Allah ta'ala* pour nous avoir envoyé *Mouhammad* en ce mois et ce n'est en rien une adoration qui serait vouée à *Mouhammad*.

Nous, musulmans, nous n'adorons pas *Mouhammad* ! Nous n'adorons rien d'autre que *Allah*. Mais nous glorifions *Mouhammad* plus que tout autre Prophète et plus que les anges.

De plus, nous glorifions tous les prophètes et nous n'adorons aucun d'entre eux. Nous n'adorons pas *Mouhammad*, ni aucun ange, ni aucun astre, ni le soleil, ni la lune. Pour nous, la soumission extrême n'est vouée uniquement qu'à *Allah*. Nous ne posons nos fronts au sol et nous ne glorifions d'une

glorification absolue que *Allah*. L'extrême soumission, voila ce qu'est l'adoration. Nous ne faisons pas cela à l'égard de notre maître *Mouhammad*. Nous adorons *Allah*, non *Mouhammad*, mais nous considérons que *Mouhammad* est celui qui nous a appelés à l'adoration de *Allah*. Il a guidé les gens et il mérite d'être glorifié, mais d'une glorification moindre que l'adoration. *Allah ta'ala* a fait l'éloge de ceux qui ont cru en Son Messager et l'ont glorifié, *Allahazza wa jall* dit:

﴿فَالَّذِينَ ءَامَنُوا بِهِ وَعَزَّرُوهُ وَنَصَرُوهُ وَاتَّبَعُوا النُّورَ الَّذِي أُنزِلَ مَعَهُ أُولَٰئِكَ هُمُ الْمُفْلِحُونَ﴾ (سورة الأعراف/157)

«*fa l-ladhina 'amanou bihi wa azzarouhou wa nasarouhou wa t-tabaghou n-noura l-ladhi 'ounzila ma'ahou 'oula'ika houmou l-mouflihou*»

Ce qui signifie: «**Ceux qui ont cru en lui et l'ont glorifié, qui l'ont soutenu et ont suivi la bonne guidée qui a été révélée avec lui, ceux-là sont ceux qui réussiront**».

Le *Mawlid* est un rassemblement fondé sur l'obéissance à *Allah*. C'est un rassemblement fondé sur l'amour de *Allah* et l'amour du Messager de *Allah* *salla l-Lahou alayhi wa sallam*. Ce rassemblement comporte l'évocation de *Allah*, l'évocation d'une partie de la biographie du Messager de *Allah*, de son ascendance honorée *salla l-Lahou alayhi wa sallam*, la description de certains aspect de son comportement et de ses caractéristiques physiques. Ce rassemblement est aussi l'occasion de distribuer de la nourriture par recherche de l'agrément de *Allah tabaraka wa ta'ala*. *Allah ta'ala* dit :

﴿وَيُطْعَمُونَ الطَّعَامَ عَلَىٰ حُبِّهِ مِسْكِينًا وَيَتِيمًا وَأَسِيرًا﴾ (سورة الإنسان/8)

«*wa yout'aimouna t-ta'ama ala houbbihi miskinan wa yatiman wa 'acira*»

Ce qui signifie: «**Ils préfèrent donner leur nourriture aux pauvres, aux orphelins et aux captifs**». Après tout cela, comment quelqu'un qui prétend avoir de la science peut-il oser interdire de commémorer le *Mawlid* qui est fait par réjouissance de la naissance du Messager de *Allah* *salla l-Lahou alayhi wa sallam* ?!

Chapitre : Les références auxquelles le *Hafidh Ibnou Hajar* a trouvé des chaînes de transmission dans la *Sounnah* sur la permission d'organiser le *Mawlid*.

Dans son livre «*Al-hawi li l-fatawi*» tome 1, de la page 189 à la page 197, d'après ce qu'a rapporté *Ibnou l-ʿAbbas* que *Allah* les agréa lui et son père, il a dit : lorsque le Prophète *salla l-Lahou ʿalayhi wa sallam* arriva à Médine il trouva les juifs en train de jeûner le jour de *ʿAchoura*. Quand ils furent interrogés à ce sujet, ils répondirent : «C'est le jour durant lequel *Allah* a donné la victoire à *Mouça* et aux fils de *Israʿil* sur Pharaon. Et nous, nous jeûnons ce jour-là comme pour le glorifier». C'est alors que Le Messager de *Allah salla l-Lahou ʿalayhi wa sallam* dit:

"نَحْنُ أَوْلَىٰ بِمُوسَىٰ"

«*nahnou ʿawla bi Mouça*»

Ce qui signifie: «**Nous sommes prioritaires sur vous pour suivre *Mouça***». C'est-à-dire que nous sommes musulmans alors que vous ne l'êtes plus. Le Prophète a ordonné de jeûner ce jour d'un ordre qui indique le caractère recommandé.

On déduit à partir de ce *Hadith* qu'il est permis d'accomplir un acte d'adoration afin de remercier *Allah*, au sujet d'une grâce qu'Il nous a accordée en un jour particulier, suite à un bienfait qui nous est parvenu, ou à une épreuve dont nous avons été délivrés, et qu'il est permis de répéter cet acte d'adoration et de remerciement chaque année, à la date anniversaire correspondant à ce jour-là.

Le remerciement de *Allah* a lieu par différentes sortes d'adoration comme la prosternation, le jeûne, l'aumône ou la récitation. Et quelle plus grande grâce que celle de l'apparition du Prophète *salla l-Lahou ʿalayhi wa sallam*?!

Chapitre : Les références auxquelles le *Hafidh As-Souyoutiyy* a trouvé des chaînes de transmission dans la *Sounnah* sur la permission d'organiser le *Mawlid*.

Dans son épître «*Housnou l-maqsid fi ʿamali l-Mawlid*», lorsque le Prophète *salla l-Lahou ʿalayhi wa sallam* a été interrogé sur la raison de son jeûne du lundi, il répondit *ʿalayhi s-salatou wa s-salam*:

"ذَٰكَ يَوْمٌ وُلِدْتُ فِيهِ وَفِيهِ أَنْزَلَ عَلَيَّ"

«*Dhaka yawmoun woulidtou fihi wa fihi ʿounzila ʿalayy*»

Ce qui signifie: «**C'est en ce jour que je suis né et en ce jour que j'ai reçu la révélation**».

Dans ce Hadith il y a l'indication qu'il est recommandé de jeûner les jours durant lesquels Allah a fait grâce d'un bienfait à Ses esclaves. Et parmi les grâces les plus éminentes que Allah nous ait accordées, c'est de l'avoir fait naître salla l-Lahou ʿalayhi wa sallam, et de nous l'avoir envoyé en tant que Messenger. La preuve de cela est Sa parole taʿala:

﴿لَقَدْ مَنَّ اللَّهُ عَلَى الْمُؤْمِنِينَ إِذْ بَعَثَ فِيهِمْ رَسُولًا مِنْ أَنْفُسِهِمْ﴾ (سورة آل عمران/164)

«laqad manna l-Lahou ʿala l-mou'minina 'idh baʿatha fihim Raçoulan min 'anfoucihim»

Ce qui signifie: «**Allah a accordé une grâce aux croyants en leur envoyant un Messenger de parmi eux**». Le Hafidh As-Souyoutiyy a dit dans son épître, sa Riçalah : «L'Imam des Hafidh 'Abou l-Fadl Ahmad 'Ibnou Hajar a extrait des chaînes de transmission à partir de la Sounnah pour prouver la validité du Mawlid. Quant à moi j'en ai extrait une autre...» fin de citation.

Chapitre : Le Mawlid est une bonne sounnah, une bonne tradition, et les premiers à l'avoir instaurée sont les musulmans comme cela a été dit et ce n'est pas de gens qui fêtaient sa mort (salla l-Lahou ʿalayhi wa sallam) comme certains le prétendent.

Les spécialistes des chaînes de transmission du hadith (Houffadh), ainsi que les savants spécialistes de l'histoire, des biographies et autres, ont mentionné que celui qui a innové le Mawlid, c'est le roi Al-Moudhaffar qui gouvernait 'Irbil. Il était scrupuleux, vertueux, savant et courageux, il avait un souci particulier pour la défense de cette religion, c'était un héros. Il fut donc le premier à commémorer le Mawlid. Par la suite, les savants, les faqih, eurent des avis en concordance avec le sien, jusqu'aux savants des autres pays, qu'il ne gouvernait pas. C'est ce qu'a cité le Hafidh As-Souyoutiyy dans son livre Al-'Awa'il et les musulmans sont restés sur cette tradition depuis huit siècles jusqu'à nos jours. Or toute chose qui a été approuvée et appréciée par les savants de la communauté de Mouhammad, et sur laquelle les avis ont concordé est obligatoirement une bonne chose ! Et toute chose que les savants de la communauté de Mouhammad ont dépréciée est obligatoirement mauvaise. Il est en effet connu que les savants de la communauté de Mouhammad ne

seront jamais en concordance sur un égarement en raison du Hadith rapporté par 'Ibnou Majah dans ses Sounan:

"إِنَّ أُمَّتِي لَا تَجْتَمِعُ عَلَى ضَلَالَةٍ"

«'Inna 'oummati la tajtami'ou ʿala dalalah»

Ce qui signifie: «**Ma communauté ne sera jamais unanime sur un égarement**».

Chapitre : Le Mawlid est une bonne tradition et on ne dit pas que (si c'était quelque chose de bien alors le Messager aurait indiqué à sa communauté de le faire).

En effet : constituer le recueil du Mous-haf, ponctuer les lettres, mettre le tachkil avec les fat-hah, les dammah, les kasrah et les tanwin, tout cela est un actes de bien alors que le Prophète salla l-Lahou ʿalayhi wa sallam ne l'a pas indiqué formellement et ne l'a jamais fait lui-même. Ceux qui interdisent de commémorer le Mawlid sous prétexte que si c'était quelque chose de bien, le Messager nous l'aurait indiquée, eux même utilisent le tachkil c'est-à-dire les harakah sur les lettres du Mous-haf et ils les écrivent avec les points! Alors de deux choses l'une : soit ils vont dire que mettre la ponctuation et le tachkil du Mous-haf ne sont pas des actes de bien parce que le Messager ne les a pas faits et n'a pas indiqué à sa communauté de le faire, alors que eux-mêmes le font, soit ils vont dire que la ponctuation et le tachkil sur les lettres du Mous-haf sont des actes de bien, même si le Messager ne l'a pas fait et ne l'a pas indiqué à sa communauté et c'est pour cela qu'ils le font. Dans les deux cas ils se contredisent eux-mêmes!

Chapitre : Le Mawlid est une bonne sounnah et on ne dit pas : (le Messager ne l'a pas faite donc nous ne le faisons pas) en prétendant trouver un argument dans la parole de Allah taʿala :

﴿وَمَا آتَاكُمُ الرَّسُولُ فَخُذُوهُ وَمَا نَهَاكُمْ عَنْهُ فَانْتَهُوا﴾

«wa ma 'atakoumou r-Raʿoulou fa khoudhouhou wa ma nahakoum ʿanhou fa ntahou»

ce qui signifie: « **Ce que le Messager vous a ordonné de faire, faites-le ; et ce qu'Il vous a interdit de faire, ne le faites pas** ».

En effet, ce n'est pas toute chose que le Messager ne nous a pas ordonné de faire sans nous l'interdire qui est forcément quelque chose d'interdit. Le Messager ne nous a pas ordonné de ponctuer le *Mouṣ-ḥaf* et ne nous l'a pas interdit. Par conséquent, ce n'est pas interdit de le faire !

Egalement, le *Mawlid* du Prophète *ṣalla l-Lāhou ḡalayhi wa sallam* rentre dans le même cas. C'est le cas de tout acte conforme à la religion que le Prophète *ṣalla l-Lāhou ḡalayhi wa sallam* ne nous a ni ordonné ni interdit de le faire : ce n'est pas interdit de le faire, car c'est quelque chose qui est conforme à sa religion *ṣalla l-Lāhou ḡalayhi wa sallam*.

En résumé, tous les sujets de la religion ne nous sont pas parvenus par un texte clair, dans le *Qur'an* ou dans le *Hadīth*. S'il n'y a pas de texte explicite, il appartient aux savants de la communauté qui sont *Moujtahid*, ceux qui ont connaissance du *Hadīth*, d'extraire des choses conformes à sa religion *ṣalla l-Lāhou ḡalayhi wa sallam*. Ceci est confirmé par sa parole *ṣalla l-Lāhou ḡalayhi wa sallam* :

"مَنْ سَنَّ فِي الْإِسْلَامِ سُنَّةً حَسَنَةً فَلَهُ أَجْرُهَا"

«*Man sanna fi l-'islāmi sounnatan ḥaṣanah fa lahou 'ajrouha*»

ce qui signifie: «**Si quelqu'un instaure dans l'Islam une bonne tradition il en aura la récompense**». On déduit de ce *Hadīth* que *Allah tabaraka wa taḡala* a autorisé les musulmans à innover dans la religion ce qui ne contredit pas le *Qur'an* et le *Hadīth*, et c'est ce qui s'appelle une bonne *sounnah* (*sounnah ḥaṣanah*).

Chapitre : Le *Mawlid* est une bonne tradition et il n'est pas concerné par l'interdiction comprise à partir du *Hadīth* du Prophète *ṣalla l-Lāhou ḡalayhi wa sallam*:

"مَنْ أَحَدَثَ فِي أَمْرِنَا هَذَا مَا لَيْسَ مِنْهُ فَهُوَ رَدٌّ"

«*Man 'ahdatha fi 'amrina ḥadha ma layṣa minhou fa houwa radd*»

Ce qui signifie: «**Si quelqu'un innove dans notre religion ce qui n'y est pas conforme alors cela est rejeté**».

En effet, le Prophète *ṣalla l-Lāhou ʿalayhi wa sallam* nous a indiqué que la nouveauté qui est rejetée, c'est celle qui n'est pas conforme à la *Charīʿah (maq layṣa minh)*. C'est cette nouveauté là, celle qui est en opposition avec la *Charīʿah*, qui est rejetée, alors que celle qui est conforme à la *Charīʿah* n'est pas rejetée. Le Messager n'a pas dit que celui innove dans notre religion quoi que ce soit, c'est rejeté ! Mais il a dit cette parole pour bien indiquer que la nouveauté qui est rejetée c'est celle qui n'est pas conforme à la Loi (*maq layṣa minh*), alors que celle qui est conforme à la Loi est autorisée. C'est la nouveauté qui n'est pas conforme à la Loi qui est interdite. Etant donné que l'organisation du *Mawlid*, la commémoration de la naissance du Prophète, est quelque chose de méritoire selon les preuves textuelles parvenues dans le *Qour'an* et la *Sounnah*, ce n'est pas quelque chose de rejeté.

Chapitre : Le Mawlid est une bonne tradition et il n'est pas concerné par l'interdiction comprise à partir du Hadith du Prophète ṣalla l-Lāhou ʿalayhi wa sallam:

"مَنْ أَحَدَثَ فِي أَمْرِنَا هَذَا مَا لَيْسَ مِنْهُ فَهُوَ رَدٌّ"

«*Man 'ahdatha fi 'amrina hadha ma layṣa minhou fa houwa radd*»

Ce qui signifie: «**Si quelqu'un innove dans notre religion ce qui n'y est pas conforme alors cela est rejeté**».

En effet, le Prophète *ṣalla l-Lāhou ʿalayhi wa sallam* nous a indiqué que la nouveauté qui est rejetée, c'est celle qui n'est pas conforme à la *Charīʿah (maq layṣa minh)*. C'est cette nouveauté-là, celle qui est en opposition avec la *Charīʿah*, qui est rejetée, alors que celle qui est conforme à la *Charīʿah* n'est pas rejetée. Le Messager n'a pas dit que celui qui innove dans notre religion quoi que ce soit, alors c'est rejeté ! Mais il a dit cette parole pour bien indiquer que la nouveauté qui est rejetée c'est celle qui n'est pas conforme à sa Loi (*maq layṣa minh*) alors que celle qui est conforme à la Loi est autorisée. C'est la nouveauté qui n'est pas conforme à la Loi qui est interdite. Étant donné que l'organisation du *Mawlid*, la commémoration de la naissance du Prophète, est quelque chose de méritoire selon les preuves textuelles parvenues dans le *Qour'an* et la *Sounnah*, ce n'est pas quelque chose de rejeté.

Chapitre : Le Mawlid est une bonne *sounnah* et cela ne sous-entend pas que la religion ne serait pas accomplie et que se serait un démenti de la parole de Allah *ta'ala*:

﴿الْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ﴾ (سورة المائدة، 2)

«Al-yawma 'akmaltou lakoum dinakoum» [sourah Al-Ma'idah, 'ayah 2].

En réalité, Al-Qourṭoubiyy dans son « *tafsir* », a dit que cette 'ayah veut dire que les règles de la religion sont accomplies. Il a dit : La majorité (*al-joumhour*) a dit: Le sens qui est visé, c'est que la majorité des obligations, la majorité de ce qui est licite et de ce qui est interdit, a été indiquées ; bien qu'après cette 'ayah aient été révélées beaucoup d'autres 'ayah dans le *Qur'an* ! Il y a, entre autres, la 'ayah du gain usuraire (*ar-riba*). Il y a aussi la 'ayah de *al-kalalah* et autres. Cette 'ayah n'est donc pas la dernière 'ayah qui a été révélée dans le *Qur'an*. La dernière 'ayah qui a été révélée, c'est la parole de Allah:

﴿وَأْتَفَوْا يَوْمًا تَرْجَعُونَ فِيهِ إِلَى اللَّهِ ثُمَّ تُوَفَّى كُلُّ نَفْسٍ مَّا كَسَبَتْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ﴾ (سورة البقرة/285)

«wa t-taqou yawman tourja'ouna fihi ila l-Lahi thoumma touwaffa koullou nafsina ma kaçabat wa houn la youdhlamoun», [sourat Al-Baqarah, 'ayah 285].

Al-Qourṭoubiyy a cité cela dans son « *tafsir* » d'après 'Ibnou 'Abbas que Allah les agréé tous les deux.

Chapitre : Le Mawlid est une bonne tradition et il ne sous-entend aucune accusation envers le Messager de Allah *salla l-Lahou 'alayhi wa sallam* qu'il aurait trahi sous prétexte qu'il n'aurait pas indiqué à sa communauté de commémorer le Mawlid, comme le prétendent ceux qui l'interdisent.

Si tout acte innové après le Messager, que ce dernier n'a pas indiqué à sa communauté tout en étant conforme au *Qur'an* et à la *Sounnah*, représentait une accusation de trahison envers le Messager, alors selon la parole de ces gens-là, *Abou Bakr*, *'Oumar*, *'Outhman*, *'Aliyy* et *'Oumar 'Ibnou 'Abdi l-'Aziz* et une sélection des meilleurs savants de la communauté auraient eux-mêmes accusé le Messager d'être un traître ! En effet, ils ont innové eux-mêmes des choses qui sont conformes au *Qur'an* et à la *Sounnah* et que le Messager n'a pas indiquées à sa communauté!

Quant à la prétendue argumentation, à partir de ce que vous attribuez à l'Imam *Malik*, qu'il aurait dit que (celui qui innove dans l'Islam une innovation qu'il considère bonne a ainsi prétendu que *Mouhammad* a trahi le message), cela concerne en réalité les mauvaises innovations, comme la croyance des assimilationnistes (*at-tachbih*) et des anthropomorphes (*at-tajsim*), et non pas le *Mawlid* et ce qui est ce cet ordre.

Par ailleurs, vous allez chercher des preuves dans la parole de l'Imam *Malik* alors que vous le déclarez implicitement mécréant, même si explicitement et ouvertement vous ne le faites pas ! En effet, le Calife *Al-Mansour* lorsqu'il s'est rendu à Médine, a interrogé l'Imam *Malik* par ces mots: «**Ô *Abou ʿAbdi l-Lah*, est-ce que je me dirige vers la *Qiblah* pour faire des invocations ou bien je me dirige vers le Prophète *salla l-Lahou ʿalayhi wa sallam*?**» L'Imam *Malik* lui a répondu: «**Et pourquoi détournerais-tu ton visage de Lui alors qu'il est ton intercesseur et l'intercesseur de ton père 'Adam à Allah, diriges-toi vers lui et demandes son intercession, Allah le fera intercéder**».

Pour vous qui interdisez le *Mawlid*, tout ceci est du *chirk*, une forme d'association et un égarement clair ! Vous accusez les savants de la communauté d'être associateurs (*mouchrikîn*) et ensuite, vous allez chercher des arguments dans leurs propos !!!

Chapitre : Le *Mawlid* est une bonne *sounnah*, et on ne l'empêche pas sous prétexte que cela reviendrait à ressembler aux chrétiens dans leur commémoration de la naissance de *ʿIṣṣa ʿalayhi s-salam*.

Si nous faisons quelque chose qui est conforme à la religion agréée par *Allah* et qui est également pratiquée par des juifs et des chrétiens, cela nous est licite. Mais ce qu'ils font et qui n'est pas conforme à la religion agréée par *Allah*, cela est interdit. N'est-ce pas que lorsque le Prophète *salla l-Lahou ʿalayhi wa sallam* a vu les juifs jeûner le jour de *ʿAḥourā'* quand il est arrivé à Médine, et qu'ils ont dit que c'est en ce jour que *Allah* a fait que Pharaon se noie et qu'il a donné la victoire à *Mouça*, le Prophète *salla l-Lahou ʿalayhi wa sallam* a dit:

"نَحْنُ أَوْلَىٰ بِمُوسَىٰ مِنْكُمْ"

«*nahnou 'awla bi Mouça minkoum*»

ce qui signifie: «**Nous sommes prioritaires sur vous concernant *Mouça***». Il n'a pas dit : «Ne jeûnez pas le jour de *ʿAḥourā'* car les juifs le font, vous allez leur ressembler!». Au contraire, Il a ordonné à sa communauté de jeûner ce jour,

c'est-à-dire que nous glorifions ce jour-là tout comme les musulmans qui ont suivi Mouça ce jour-là l'ont glorifié.

Chapitre : Le *Mawlid* est une bonne tradition et si quelqu'un prétend qu'il est une condition que le Messager de *Allah* *salla l-Lahou* *alayhi wa sallam* l'ait lui-même commémoré pour qu'il soit permis de le faire, sa condition est infondée, nulle et non avenue.

En effet et de la même manière, la ponctuation des lettres dans le *Mouç-haf* est une bonne tradition et si quelqu'un pose comme condition qu'il faut que le Messager l'ait fait lui-même pour qu'il soit permis de le faire, sa condition est sans fondement, nulle et non avenue. Ces deux conditions n'ont aucune base dans la religion agréée par *Allah*. Le Messager de *Allah* *salla l-Lahou* *alayhi wa sallam* a dit:

"كُلُّ شَرْطٍ لَيْسَ فِي كِتَابِ اللَّهِ تَعَالَى فَهُوَ بَاطِلٌ وَإِنْ كَانَ مِائَةً شَرْطٍ"

«*koullou chartin layça fi kitabi l-Lahi taçala fa houwa batiloun wa 'in kana mi'ata chart*»

[rapporté par *Al-Bazzar* d'après *Ibnou* *çAbbas* que *Allah* les agréee] ce qui signifie: «**Toute condition qui ne figure pas dans le livre de *Allah* est infondée, même s'il s'agit de cent conditions**».

Chapitre : Le *Mawlid* est une bonne tradition et ne rentre pas dans le cadre des innovations que le Messager de *Allah* *salla l-Lahou* *alayhi wa sallam* a interdites par sa parole:

"وَكُلُّ بَدْعٍ ضَالَّةٌ"

«*wa koullou bidçatin dalalah*»

Le *Hafidh* *Al-çIraçiiyy* dans sa «*Alfiyyah*» a dit:

"وَحَيْرٌ مَا فَسَّرْتَهُ بِالْوَارِدِ"

«*wa khayrou ma fassartahou bi l-waridi*»

c'est-à-dire que la meilleure manière d'expliquer un Hadith est de le faire par un autre Hadith. D'autres part, les savants ont dit que la meilleure explication c'est d'expliquer le hadith par son contexte. Or le contexte du Hadith est que le Messager a commencé en disant:

"فَإِنَّ أَحْسَنَ الْحَدِيثِ كِتَابُ اللَّهِ"

«fa 'inna 'ahsana l-hadithi kitabou l-Lah»

Cela veut dire que la meilleure des paroles c'est la parole de Allah et il a dit:

"وَأَحْسَنَ الْهَدْيِ هَدْيِي مُحَمَّدٍ"

«wa 'ahsana l-hadyi hadyou Mouhammad»

Cela veut dire que la meilleure des conduites c'est la conduite de Mouhammad, puis il a dit:

"وَشَرَّ الْأُمُورِ مُحَدَّثَاتُهَا"

«wa charra l-'oumour mouhdathatouha»

Cela veut dire que les pires sujets sont les nouveautés qui ont contredit les meilleures des paroles et les meilleures des guidées, or il s'agit de l'innovation d'égaré. Il n'y a donc ici aucune allusion aux bonnes innovations dans le blâme qui est cité.

An-Nawawiyy dans le Charh (commentaire) du Sahih Mouslim, 6ème tome, en page 154, a dit : La parole du Prophète salla l-Lahou alayhi wa sallam:

"وَكُلُّ بَدْعٍ ضَالَّةٌ"

«wa koullou bid'atin dalalah»

Ici est un texte un ḡamm makhsous, c'est-à-dire que l'expression est générale mais le sens qu'il vise est spécifique. Il a dit que ce qui en est visé c'est : la plupart des innovations sont de l'égaré ; et le fait que ce Hadith soit ḡamm makhsous c'est-à-dire une expression générale avec une portée particulière et spécifique, n'empêche pas que le Prophète ait insisté en utilisant le mot « **koull** » parce que même s'il utilise « **koull** », la spécification figure bien dans ce Hadith. La preuve en est la parole de Allah ta'ala dans sourate Al-Ahqaf, ayah 25:

﴿تُدَمِّرُ كُلَّ شَيْءٍ﴾ (سورة الأحقاف/25)

«toudammirou koulla chay'»

Cette 'ayah a elle aussi une expression générale mais son sens est spécifique puisque le vent, dont il est question dans cette 'ayah, qui détruit toute chose, Allah a fait qu'il souffle sur des mécréants du peuple de عAd. Le vent les a anéantis. Mais ce vent n'a pas anéanti tout ce qui existe sur terre, car Allah taعala nous a appris qu'il a sauvé Houd عalayhi s-salam et les croyants qui étaient avec lui. Ainsi Allah taعala dit:

﴿وَلَمَّا جَاءَ أَمْرُنَا نَجَّيْنَا هُودًا وَالَّذِينَ ءَامَنُوا مَعَهُ بِرَحْمَةٍ مِنَّا وَنَجَّيْنَا هُمْ مِنْ عَذَابٍ غَلِيظٍ﴾ (سورة هود/58)

«wa lamma ja'a amrouna najjayna Houdan wa l-ladhina 'amanou maعahou bi rahmatin minna wa najjaynahoum min عadhabin ghalidh» [sourate Houd ayah 58]

ce qui signifie: «**Et lorsque ce que Nous avons prédestiné est arrivé, Nous avons sauvé Houd et les croyants qui étaient avec lui par une miséricorde de Notre part. Nous les avons sauvés d'un châtement douloureux**». Parmi les autres exemples de Al-عamm al-makhsous, c'est-à-dire de termes généraux ayant une portée particulière ou spécifique, il y a la parole du Messenger salla l-Lahou عalayhi wa sallam:

"كُلُّ عَيْنٍ زَانِيَةٌ"

«koullou عaynin zaniyah»

Et il est connu dans la Loi que ce Hadith ne concerne pas les yeux des Prophètes عalayhimou s-salatou wa s-salam, car Allah taعala les a préservés de commettre les péchés des yeux, en raison de la parole de Allah:

﴿وَكُلًّا فَضَّلْنَا عَلَى الْعَالَمِينَ﴾ (سورة الأنعام/86)

«wa koullan faddalna عala l-عalamin» [sourat Al-'Anعام, 'ayah 86]

Ce qui signifie: «**Nous leur avons tous accordé un degré et un honneur supérieurs au reste des mondes**».

Il est parvenu également dans le Hadith sahih rapporté par Abou Dawoud dans ses Sounan dans le chapitre du cor (As-Sour) et de la résurrection, que le Prophète salla l-Lahou عalayhi wa sallam a dit:

"كُلُّ أبنِ ءَادَمَ تَأْكُلُ الأَرْضُ إِلاَّ عَجَبَ الذَّنْبِ مِنْهُ خُلِقَ وَفِيهِ يُرَكَّبُ"

«*koullou bni Adama ta'koulou l-'ardou 'illa 'ajba dh-dhanabi minhou khouliqa wa fihi yourakkab*».

Ici aussi le mot «*koull*» ne vient pas dans le sens de la globalité puisque dans le Hadith le Prophète salla l-Lahou 'alayhi wa sallam a dit:

"إِنَّ اللهَ حَرَّمَ عَلَى الأَرْضِ أَنْ تَأْكُلَ أَجْسَادَ الأنبياءِ"

Et dans le premier Hadith:

"كُلُّ أبنِ ءَادَمَ تَأْكُلُ الأَرْضُ"

«*koullou bni Adama ta'koulou l-'ard*»

Cela veut dire que la plupart des fils de Adam sont assimilés par la terre, puisque le Messager a excepté dans un autre Hadith les Prophètes.

Chapitre : La commémoration du *Mawlid* est une bonne tradition et n'est pas concernée dans le *Hadith* du Prophète *salla l-Lahou 'alayhi wa sallam* :

"لَتَتَّبِعَنَّ سُنَنَ الَّذِينَ قَبْلَكُمْ"

«*latattabi'ounna sounana l-ladhina qablakoum*»

ce qui signifie: «**Vous allez suivre les traditions de ceux qui vous ont précédés**», parce que le sens de ce Hadith concerne les sujets du bas monde.

N'est-ce pas que les musulmans aujourd'hui, pour meubler leur maison, s'habiller et faire beaucoup de choses dont beaucoup sont permises, qui ne sont pas toutes interdites mais dont une partie est interdite, n'est-ce pas qu'ils font comme les non musulmans ?! Aujourd'hui, la communauté du Prophète Mouhammad a suivi ces gens-là dans de sujets du bas monde dont certains sont licites et d'autres interdits.

Chapitre : Le *Mawlid* est une bonne tradition et n'est pas concerné par l'extrémisme que le Messager de *Allah* *salla l-Lahou* *alayhi wa sallam* nous a interdite par sa parole:

"لَا تُطْرُونِي كَمَا أَطَرَتِ النَّصَارَى الْمَسِيحَ ابْنَ مَرْيَمَ"

«*La toutrouni kama 'atrati n-nasara l-Maciha bna Maryam*»

Le sens de ce *Hadith* est : « **Ne m'accordez pas dans vos éloges un degré supérieur à mon degré tout comme les chrétiens ont élevé *Elça* au-dessus de son degré** ». Ces derniers l'avaient considéré comme étant un dieu créateur.

Quant à notre organisation du *Mawlid*, elle ne constitue pas une élévation du Prophète *salla l-Lahou* *alayhi wa sallam* au-dessus de son degré, mais il s'agit d'un remerciement de *Allah* pour la naissance du Messager. Ainsi, la parole du Prophète *salla l-Lahou* *alayhi wa sallam* «***Latoutrouni...***» ne veut pas dire ne faites pas mon éloge dans l'absolu. La vérité est de dire que ce qui est une outrage est interdit, mais ce qui n'est pas une n'est pas défendue. Sinon, comment le Messager *salla l-Lahou* *alayhi wa sallam* aurait autorisé à son oncle *Al-عAbbas*, que *Allah* l'agrée, de faire son éloge ?! Il invoqua même en sa faveur en guise de remerciement pour son acte ! Il a en effet été confirmé selon une chaîne de transmission *Haçan*, dans ce qu'a rapporté *Ibnou Hajar* dans « *Al-'Amali* » que *Al-عAbbas*, l'oncle du Messager, que *Allah* l'agrée, a dit:

"يَا رَسُولَ اللَّهِ إِنِّي أَمْتَدَحُكَ بِأَبْيَاتٍ"

«*Ya Raçoula l-Lahi 'inni mtadahtouka bi 'abyatin*»

Ce qui signifie: «**O Messager de *Allah*, j'ai certes composé ton éloge en vers de poésie**». Le Messager *salla l-Lahou* *alayhi wa sallam* lui déclara alors:

"قُلْهَا لَا يَفْضُضُ اللَّهُ فَكَ"

«*qoulha la yafduudi l-Lahou faka*»

ce qui signifie: «**Récitez-les, que Dieu fasse que tu ne perdes jamais tes dents**», et il en fut ainsi, tout comme l'a dit *Al-عAbbas* parce qu'il fit l'éloge du Prophète *salla l-Lahou* *alayhi wa sallam* en lui disant:

"وَأَنْتَ لَمَّا وُلِدْتَ أَشْرَقَتْ الْأَرْضُ وَضَاءَتْ بِنُورِكَ الْأَفْقُ"

«wa 'anta lamma wouldita 'achraqati l-'ardou wa da'at bi nourika l-'oufouqou»

Ce qui signifie: « **Toi, lorsque tu naquis a resplendit la terre, les horizons par ta lumière s'illuminèrent**».

Chapitre : Le Mawlid est une bonne tradition et il ne revient pas à restreindre l'amour voué au Prophète en un jour.

N'est-ce pas que le Messenger dit aux juifs:

"نَحْنُ أَوْلَىٰ بِمُوسَىٰ مِنْكُمْ"

«*Nahnou 'awla bi Mouça minkoum*»

ce qui signifie: «**Nous sommes prioritaires sur vous concernant Mouça**», puis ordonna de jeûner le jour de Āchoura' ? Est-ce que le Messenger aurait pour autant restreint l'amour porté à Mouça Ālayhi s-salam en un seul jour?!

Chapitre : Le Mawlid est une bonne tradition et il ne comporte pas d'atteinte portée aux compagnons du Prophète salla l-Lahou Ālayhi wa sallam ou que nous aimerions le Prophète plus qu'eux.

En effet, le Messenger salla l-Lahou Ālayhi wa sallam n'avait pas rassemblé le Qour'an en un livre, mais ce fut Abou Bakr Aṣ-Ṣiddiq qui le réunit et le nomma Al-Mouṣ-haf. Aucun compagnon ne renia ce que Abou Bakr a accompli sous prétexte qu'il aimerait le Qour'an plus que le Messenger de Allah. Par ailleurs les savants ont dit:

"الْمَرْيَةُ لَا تَفْتَضِي التَّفْضِيلَ"

«*al-maziyyatou la taqtadi t-tafdil*»

c'est-à-dire: «**La particularité n'implique pas le mérite**». Si Abou Bakr Aṣ-Ṣiddiq a réuni le Qour'an alors que le Messenger ne l'avait pas rassemblé dans un seul livre tel que nous le connaissons aujourd'hui, cela ne veut pas dire que Abou Bakr serait meilleur que le Messenger. Si ĀOumar 'Ibnou l-Khattab a rassemblé les gens pour la prière de At-tarawih pour être dirigés par un seul homme et Abou Bakr ne l'a pas fait, cela ne veut pas dire que ĀOumar serait

meilleur que *Abou Bakr*. Si *ʿOuthman Ibnou ʿAffan* a ordonné d'ajouter un appel à la prière dans la prière du vendredi et que *ʿOumar* ne l'a pas fait, cela ne veut pas dire que *ʿOuthman* serait meilleur que *ʿOumar*. Egalement, l'organisation du *Mawlid*, si nous le faisons et que les compagnons ne l'ont pas fait, cela ne veut pas dire que nous serions meilleurs, ni que nous aimerions d'avantage le Prophète qu'eux.

Chapitre : Le *Mawlid* est une bonne tradition et notre manifestation de notre joie et de notre bonheur en un pareil jour pour la naissance du Prophète et son envoi n'est pas une atteinte à notre amour pour lui du simple fait que cela correspond au jour de son décès comme le prétendent ceux qui interdisent le *Mawlid*.

En effet, leur argument n'a nul fondement puisque chacun des jours de la semaine à travers les époques a probablement coïncidé avec un événement ou une catastrophe arrivée aux musulmans et les a chagrinés. Selon leurs propos, les musulmans ne fêteraient alors plus aucun mariage, aucun fête car cela aurait coïncidé avec le jour de la mort du Messenger ou avec le jour où sa dent a été cassée, ou sa lèvre honorée blessée, tout comme cela est arrivé durant la bataille de *'Ouhoud*. En résumé, ce que vous avez prétendu, aucune personne, ni la raison, ni les textes ne l'accepte. N'est ce pas que le Messenger a dit:

"خَيْرُ يَوْمٍ طَلَعَتْ عَلَيْهِ الشَّمْسُ يَوْمَ الْجُمُعَةِ فِيهِ خُلِقَ آدَمُ وَفِيهِ أُدْخِلَ الْجَنَّةَ وَفِيهِ أُخْرِجَ مِنْهَا"

«*khayrou yawmin talaʿat ʿalayhi ch-chamsou yawmou l-joumouʿati fihi khouliqa 'Adamou wa fihi 'oudkhila l-jannata wa fihi 'oukhrija minha*»

rapporté par *Moulim* dans son « *Sahih* », ce qui signifie: «**Le meilleur jour où le soleil s'est levé est celui du vendredi, en ce jour fut créé *'Adam*, en ce jour il entra au paradis et en ce jour il en sorti**».

Ainsi, le mérite que le Messenger a reconnu pour le vendredi et celui que nous reconnaissons pour le jour de sa naissance, ne comportent pas une atteinte à notre amour envers *'Adam*, bien que ce jour correspond à celui durant lequel il sortit du paradis. Egalement, lorsque nous glorifions le jour de *ʿAchoura'* en raison de la parole du Prophète :

"نَحْنُ أَوْلَىٰ بِمُوسَىٰ مِنْكُمْ"

«*Naḥnou 'awla bi Mouça minkoum*»

qui signifie: «**Nous sommes prioritaires sur vous concernant *Mouça***», cela ne porte pas atteinte à notre amour pour le maître des jeunes hommes du paradis *Al-Ḥaṣan ‘Ibnou ‘Alīyy* que *Allāh* les agrée lui et son père, malgré que cette date correspondait au jour dans lequel il fut assassiné. De même, la manifestation de notre joie le jour de la naissance du Prophète ne porte aucunement atteinte à notre amour pour lui, bien que son décès eut lieu en ce jour.

Chapitre : Le *Mawlid* est une bonne tradition, nous ne l’interdisons pas en raison de ce qu’y font certains ignorants à son occasion.

Il est connu qu’a lieu au sein du Pèlerinage de nos jours tout comme par le passé, des choses blâmables de la part de certains ignorants, au point que jadis un des savants déclara :

"مَا أَكْثَرَ الضَّحِيجَ وَأَقَلَّ الْحَجِيجَ"

Ce qui signifie: «**Beaucoup de vacarme et bien peu de véritables pèlerins**». Tout cela n’a pas été une cause pour interdire le Pèlerinage ou empêcher les gens de l’accomplir. Il en est de même pour les autres actes d’adoration ainsi que pour le *Mawlid*. S’il y a lieu certaines choses blâmables de la part de quelques ignorants, nous ne l’interdisons pas dans l’absolu, cependant nous interdisons ce que font ces ignorants comme choses contraires à la religion agréée par *Allāh*. Par ailleurs, si un mal se produit dans une mosquée, ferme-t-on la mosquée ou bien interdit-on le mal que certains font?!

Conclusion : La commémoration du *Mawlid* est en résumé un bien et une bénédiction

Elle n’est pas une chose qui rétrograde la communauté du Prophète *salla l-Lāhou ‘alayhi wa sallam* ni une régression pour elle. Mais elle renouvelle au contraire l’amour que porte le musulman envers le Prophète. C’est une occasion qui fait émaner du croyant les sentiments de son amour pour le Prophète et le mène à se languir de lui. Pourquoi ceux qui combattent le *Mawlid* et combattent ceux qui le commémorent, en les déclarant égarés, grands pêcheurs, jusqu’à même les déclarer mécréants, pourquoi laissent-ils donc parfois certains interdits qui sont véritablement blâmables, tels les paroles de mécréance qui se répandent

entre beaucoup des gens du commun, ceux qui insultent *Allah* ou autre ?! Ou des choses blâmables comme de déclarer mécréant un musulman sans raison valable selon la Loi, pour le simple fait qu'il aurait fait le *tawassoul* par le Prophète ou les vertueux, ou qu'il aurait fait le *tabarrouk* par le Prophète ou par ses traces, ou récité la *Fatihah*, ou autres '*ayah* du *Qour'an* en faveur d'un mort ?! Pourquoi n'interdisent-ils donc pas ces choses blâmables puis interdisent et blâment la commémoration de la naissance du Prophète, alors que les musulmans se sont accordés depuis l'origine de cette manifestation jusqu'à nos jours à apprécier et à recommander cela, du moment qu'elle ne comporte pas d'interdits comme la déformation du nom de *Allah*, ou le mensonge au sujet du Messenger de *Allah* ?! Tout ce stratagème, tous leurs actes ne seraient-ils pas à cause d'une haine qu'ils renfermeraient dans leur cœur envers le meilleur de toutes les créatures de *Allah* ?!